

VICTOIRE POUR LA MARIJUANA MÉDICALE AUX ETATS-UNIS



Franck Machy

DENNIS PERON, EMMA POT ET Todd McCORMICK (VOIR PAGE SUIVANTE),
À LA 9^e HIGH TIMES CANNABIS CUP, AMSTERDAM - NOVEMBRE 1996

Le 5 novembre 1996, lors des élections présidentielles, les électeurs de Californie et de l'Arizona ont voté respectivement pour la *Proposition 215* et la *Proposition 200*, deux lois qui légalisent la marijuana à des fins médicales.

En Arizona, la *Proposition 200* (passée avec 65% des voix) va plus loin que la *Proposition 215* de Californie : elle permet aux médecins de prescrire non seulement la marijuana dans un but médical, mais également d'autres substances inscrites au Tableau I des stupéfiants, comme le LSD et l'héroïne, si elles s'avèrent efficaces sur le plan médical.

Les promoteurs de la *Proposition 200* espèrent, à terme, établir des "zones de tolérance" pour les patients qui possèdent une prescription pour la marijuana médicale : ils pourraient ainsi l'obtenir par des distributeurs de marijuana ayant une licence accordée par l'état.

LA PROPOSITION 215

En Californie, la *Proposition 215* (passée avec 56% des voix) autorise légalement les malades et leurs soignants à cultiver ou à posséder de la marijuana à des fins médicales. Elle permet également aux médecins de "recommander" son usage - oralement ou par écrit - pour une maladie particulière, sans être poursuivis. Autoriser la "recommandation", plutôt que la "prescription", de marijuana médicale permet d'échapper aux lois fédérales qui interdisent toujours son usage.

Aujourd'hui, 250.000 malades de Californie vont bénéficier de cette nouvelle loi. Un numéro vert a été mis en place pour informer les patients et les médecins sur le fonctionnement des nouvelles réglementations et sur les personnes qui peuvent en bénéficier. Certains procureurs ont déjà prévu d'établir des directives concernant la quantité de marijuana qui peut être cultivée et les maladies qu'elle peut traiter.

La *Proposition 215* a été délibérément conçue dans ses termes généraux pour que l'état et le gouvernement fédéral puissent fixer les règles d'un système de distribution. Elle vise à les encourager, à rendre la marijuana médicale accessible à tous les malades qui en ont besoin. La *Proposition 215* doit permettre de mettre en place un système de distribution, sous forme de licence légale pour les *Cannabis Buyers' Clubs*, par la mise en oeuvre d'une législation au niveau de l'état.

LES CANNABIS BUYERS' CLUBS

Dans cette perspective, les *Cannabis Buyers' Clubs* (il y en a actuellement 7 en Californie) vont changer de structure et devenir des coopératives. Ce changement d'organisation les met techniquement en accord avec la loi. Il leur permet de cultiver (en déclarant le lieu de culture à la police) de la marijuana médicale pour leurs membres, en plus de la distribution dont ils s'occupaient déjà. Le Club de San Francisco (fermé depuis l'intervention policière du mois d'août 1996 et dont la réouverture est prévue pour janvier 1997) a déjà des programmes de culture en cours pour quelques patients.

La reconnaissance légale de la culture permettra de fournir aux patients et aux chercheurs de la marijuana de bonne qualité dans des conditions légales et contrôlées. Cela mènera à un changement dans les pratiques médicales et à des recherches qui mettront en évidence les différentes utilisations thérapeutiques des différentes variétés de marijuana : ce sera la redécouverte de la plante au centre d'une large gamme de remèdes.

L'AVENIR

Dennis Peron, co-auteur de la *Proposition 215*, se définit lui-même comme "le messenger". Sa mission : rendre la marijuana médicale disponible car, nous dit-il, "les patients en ont besoin et ils doivent pouvoir l'obtenir. La *Proposition 215* représente une aide concrète pour les malades. Elle permettra de démontrer que la marijuana peut être utilisée de façon responsable. Le monde entier va nous regarder." On peut effectivement le penser quand on sait que lorsqu'un mouvement naît en Californie, il se développe ailleurs par la suite (les Etats-Unis, en général, ne sont-ils pas le "laboratoire de la planète"?). Le sujet de la marijuana médicale représente aujourd'hui un enjeu important. La dynamique qui va découler de ce mouvement et les preuves de l'efficacité de la marijuana médicale qui vont être recueillies, grâce aux recherches qui vont être menées, devraient conduire à la reconnaissance de l'usage médical du cannabis dans le monde entier.

Californians for Compassionate Use
1444 Market Street - San Francisco - CA 94102 - USA
Tél. +1 415 621 39 86 - Fax +1 415 621 0604
<http://www.medical.org>